

Poste proposé : Assistant Spécialiste à Temps Partagé (ASTP)
Spécialité : Dermatologie

Entre :

Etablissement 1 (employeur) : Centre Hospitalier Universitaire de Reims
Service de rattachement : Dermatologie-vénérologie
Chef du service : Pr Manuelle VIGUIER
Quotité : 50%

Structure 2 : Groupement Hospitalier Aube Marne
Service de rattachement : Consultations externes
Chef de pôle urgences et médico-technique : Dr Céline MORETTO
Quotité : 50%

Qu'est-ce qu'un poste d'Assistant Spécialiste à Temps Partagé (ASTP) ?

Le dispositif d'assistant spécialiste à temps partagé est un des leviers au soutien de la démographie médicale sur le territoire du Grand-Est. Ce dispositif permet à des jeunes diplômés, en post-internat de parfaire leur formation de la manière la plus ouverte possible en occupant des postes partagés sur la base de la signature d'une convention d'une durée de deux ans.

Ouverts à toutes les spécialités médicales, les postes d'ASTP doivent permettre aux différents acteurs du territoire de répondre :

- aux actions de coopération dans lesquelles ils peuvent se trouver engagés,
- aux projets médicaux partagés des Groupements Hospitaliers de Territoires devant notamment traduire les objectifs du Projet Régional de Santé,
- et au-delà aux projets de Santé de la Région Grand-Est.
- Initialement conçu pour des partages de postes inter-établissements hospitaliers, il se trouve désormais étendu au secteur ambulatoire afin de favoriser l'exercice mixte partagé entre le secteur hospitalier et le secteur ambulatoire

De manière concrète, ce dispositif favorise l'exercice partagé sur un territoire et l'installation des médecins en Région Grand-Est. Destiné à soutenir la coopération territoriale et médicale ainsi que la participation des jeunes médecins à l'encadrement d'internes et d'étudiants en santé, il tend à aider à la constitution de véritables équipes professionnelles de territoire.

L'engagement de l'ARS Grand Est : financement à 100% du coût annuel brut chargé, pour la durée des 2 ans, auquel s'ajoute le financement à 100% des coûts afférents à la Prime d'Exercice Territorial dues aux ASTP.

Conditions / Profil :

- Etre en post-internat (maximum 4 ans après l'obtention du diplôme d'Etat, soit le DES)
- Avoir soutenu sa thèse
- Etre inscrit à l'Ordre des Médecins + N°RPPS pour une prise de poste au 1er mai 2020

Spécialité concernée : Dermatologie

Descriptif / Projet de formation du candidat / Missions :

▪ Activités cliniques

Au CHU

L'assistant spécialiste dermatologue participera aux différentes réunions du service, à la fois pour compléter sa formation, mais aussi pour y présenter les cas de patients pris en charge sur le GHAM nécessitant un avis universitaire.

Il assurera, au minimum, une consultation de dermatologie générale et une consultation plaies chroniques par semaine. Il participera à l'encadrement des internes pour la consultation d'urgence sans rendez-vous et pour les avis inter-service. Il participera aux astreintes de week-end et de jours fériés du service.

Il pourra, s'il le souhaite, effectuer des actes chirurgicaux et des actes laser.

En fonction des besoins médicaux lors de son recrutement (le nombre d'assistants partagés déjà en fonction dans le service), il pourra être amené à assurer la responsabilité d'une journée d'HDJ et à remplacer lors de ses congés le chef de clinique pour l'encadrement des internes en hospitalisation traditionnelle.

Au GHAM

L'assistant spécialiste dermatologue sera affecté au sein du service de consultations externes du GHAM.

Il aura principalement une activité de consultations externes destinée aux patients de ville ou aux patients des services d'hospitalisation et aux résidents des EHPAD du GHAM.

Il sera amené à donner des avis spécialisés pour les patients hospitalisés et pour les patients des urgences.

Il pourra contribuer au développement de l'offre de télémédecine de l'établissement par la participation à des télé-consultations et télé-expertises pour des patients extérieurs ou hospitalisés dans les autres sites de l'établissement.

Il pourra être amené à réaliser les gestes et actes de petite chirurgie dermatologique, dans les locaux des consultations externes et/ou du Bloc opératoire de la Clinique du Pays de Seine.

▪ Activités pédagogiques

Au CHU, l'ensemble des services de spécialité accueille des internes en formation, issus des différents DES.

Le GHAM recevant des internes de médecine générale, l'assistant spécialiste contribuera à leur encadrement pédagogique, par le moyen d'un enseignement théorique et pratique.

Il sera sollicité pour l'enseignement théorique sous forme de cours, staffs, revues de dossiers, pour les internes accueillis dans l'établissement, en collaboration avec les praticiens maîtres de stage universitaire des autres spécialités : médecine polyvalente, gériatrie, soins palliatifs, gynéco-obstétrique...

▪ Activités de recherche

Participation à des projets de recherche clinique

Participation à la direction de thèses

Participation à des réunions de recherche

Participation à la publication des activités de recherche dans des revues scientifiques

Ces activités de recherche peuvent s'envisager en lien avec l'UFR de Médecine de Reims, ainsi qu'avec le Dr Stéphane SANCHEZ, responsable de l'unité de recherche clinique et de recherche en soins au CH de Troyes.

▪ Participation à des activités d'enseignement

L'assistant spécialiste dermatologue participera aux différentes réunions du service de dermatologie-vénérologie du CHU, à la fois pour compléter sa formation, mais aussi pour y présenter les cas de patients pris en charge sur le GHAM nécessitant un avis universitaire :

- Réunion de dossiers hebdomadaires
- Séance de bibliographie toutes les deux semaines
- Staff anatomo-clinique toutes les deux semaines
- RCP maladies auto-immunes et inflammatoires 1 fois par mois
- Staff commun services médecine interne, maladies infectieuses et dermatologie 1 fois par mois
- RCP maladies bulleuses auto-immunes 1 fois par mois

Contexte :

Depuis septembre 2015, une direction commune des Hôpitaux Champagne Sud (HCS) a été instaurée entre tous les établissements publics de santé de l'Aube, puis le GHT de l'Aube et du Sézannais a été créé en 2016. A ce titre, des coopérations sont engagées notamment entre le CH de Troyes, établissement support, et les autres établissements membres.

Le GHT de l'Aube et du Sézannais est situé dans une zone à faible densité en médecins, et notamment en spécialistes.

La population du territoire est globalement défavorisée et vieillissante, mais en expansion démographique avec une augmentation de la demande de soins. C'est pourquoi il est nécessaire de renforcer l'offre de soins, en particulier hospitalière, afin d'offrir une meilleure prise en charge de proximité aux patients du territoire, par le biais de la solidarité entre les établissements.

L'activité médicale est soutenue et en augmentation, du fait de la croissance de la population du bassin de vie et de la démographie médicale de ville défavorable.

Le GHAM ne dispose pas de service de dermatologie ni de consultations spécialisées, et l'offre de ville est peu développée avec une perspective de raréfaction dans les années à venir du fait du départ en retraite des deux dermatologues libéraux du bassin de population fin 2019.

L'établissement support du GHT n'est pas en capacité de développer des consultations avancées au GHAM du fait d'une démographie médicale défavorable.

Le CHU de Reims propose une alternative satisfaisante en termes d'offre médicale dans ce domaine, mais la situation géographique éloignée du GHAM (100 km de Reims -1h45 de route) rend difficile ce recours au quotidien.

C'est dans ce contexte que le GHAM propose un recrutement d'assistant spécialiste à temps partagé en dermatologie, avec le CHU de Reims.

Présentation de l'établissement 1, du service concerné... : CHU de Reims

Service de Dermatologie-Vénérologie (Pr Viguer)

Ce service fait partie du pôle Médecines et assure une importante activité de consultations externes, une activité d'hôpital de jour et une activité d'hospitalisation traditionnelle (11 lits).

Les pathologies dermatologiques prises en charge sont :

- Dermatoses inflammatoires et infectieuses (psoriasis, maladie de Verneuil, dermatite atopique, urticaire, maladies cutanées auto-immunes, dermohypodermes bactériennes), avec le support de trois consultations mixtes (avec la rhumatologie, avec la stomatologie et avec l'ophtalmologie)
- Maladies bulleuses auto-immunes, le service étant Centre de référence maladies rares Maladies Bulleuses Auto-immunes

- Escarres et ulcères de jambe, avec l'aide d'une équipe mobile d'IDE dédiées Plaies et cicatrisation
- Dermatologie pédiatrique
- Dermato-Allergologie, avec réalisation de tests allergologiques
- Photodermatologie et photothérapie (phototests, UVA, UVB, lampe excimer, photothérapie localisée pieds, mains, cuir chevelu)
- Plateau laser (vasculaire, CO2)
- Prise en charge et dépistage des Infections Sexuellement Transmissibles (CeGIDD affilié au service)

Le personnel médical est composé d'un PU-PH chef de service (Pr Viguier), de deux PH temps plein (Dr Gusdorf, Dr Vanhaecke), d'un PH mi-temps (Dr Grange-Prunier), d'un CCA, de 4 internes et de 6 externes.

En mai 2019, deux assistants à temps partagé complètent l'équipe : le Dr Olésea Gurschi (Château-Thierry) jusqu'en juin 2021 et le Dr Ariane Clapé (Charleville-Mézières) de mai 2019 à mai 2021. Une demande d'assistant partagé avec le service de dermatologie de Troyes est déposée pour novembre 2019 (Dr Julie Kieffer).

Le service est en plateau technique commun (locaux, personnel paramédical) avec le service d'Oncodermatologie du Pr Grange.

Présentation de la structure d'accueil N°2, (du service concerné...) : GHAM

Situé à 1h15 de Paris en train, le GHAM (groupement hospitalier Aube-Marne) est un établissement multi-sites de 660 lits et places dont les activités se répartissent sur trois communes : Romilly-sur-Seine, Sézanne et Nogent-sur-Seine. Le GHAM est reconnu dans de nombreux domaines : gériatrie, cardiologie, médecine polyvalente et soins continus, accueil et prise en charge des urgences, SMUR, soins palliatifs sans oublier un solide plateau technique composé d'un service d'imagerie, d'un scanner, d'un laboratoire, d'une unité d'explorations fonctionnelles de gastroentérologie et de cardiologie, d'une offre variée de consultations externes ou encore une maternité qui réalise près de 500 naissances chaque année. L'établissement sera doté d'une IRM d'ici la fin de l'année 2019.

L'établissement participe à un pôle de santé public/privé dans le cadre d'une coopération avec la Clinique du Pays de Seine – Groupe Docte Gestio installée dans les locaux du site romillon (partage du plateau technique (bloc/SSPI) pour l'obstétrique et l'endoscopie, accueil des urgences chirurgicales et GIE Scanner).

Le service de consultations externes du GHAM appartient au pôle urgences et médico-technique.

Il offre de nombreuses possibilités de consultations spécialisées, sur deux sites du GHAM : Romilly sur Seine et Sézanne, ainsi qu'un plateau technique conséquent : laboratoire, imagerie, scanner.

Les consultants sont pour partie des praticiens du GHAM (gynécologue, pédiatre, anesthésiste, cardiologue, pneumologue, gériatre, gastro-entérologue, biologiste, radiologue), pour partie des praticiens du CH de Troyes (neurologue, diabétologue, oncologue, algologue, onco-gynécologue) ou encore des praticiens libéraux ou extérieurs (rhumatologie, ORL).

Une unité transversale d'éducation du patient ainsi qu'une équipe de liaison et de soins en addictologie sont également rattachées au pôle médico-technique et fonctionnent en partenariat étroit avec les consultations externes.

Les locaux sont neufs, spacieux et adaptés à l'activité. Le matériel nécessaire à l'activité de consultations et aux gestes et actes techniques est mis à disposition des praticiens.

La collaboration avec les équipes médico-soignantes de l'établissement est organisée et effective, y compris avec l'établissement privé chirurgical Clinique du Pays de Seine installée sur le site hospitalier.

Modalités d'organisation de l'activité / du poste :

Le partage des activités entre le GHAM et l'établissement partenaire sera de 50% sur les deux sites à l'échelle de 2 ans, à définir entre les chefs de service et le candidat, et pouvant être adapté avec l'accord des différentes parties. Un planning mensuel sera établi en collaboration permettant d'établir les jours de présence de l'assistant sur chacun des établissements.

Une prime d'exercice territoriale sera versée à l'assistant, en fonction de la répartition de son activité sur les deux sites.

Les moyens permettant l'exercice des missions de l'assistant seront mis à sa disposition : bureau médical, accès informatique, messagerie, accès bibliothèque médicale en ligne, moyens logistiques (restauration, tenues, téléphone). Un logement peut lui être proposé à Romilly sur Seine.

Personnes à contacter :

Pr Manuelle VIGUIER, chef de service dermatologie-vénérologie CHU Reims : mviguier@chu-reims.fr

Dr Céline MORETTO, chef de pôle urgences et médico-technique GHAM : cmoretto@gham.fr

Pour postuler :

Merci d'adresser vos candidatures (CV et lettre de motivation) à la Direction des Affaires Médicales
Contacts :

M. Simon RAOUT, directeur des affaires médicales du CHU : sraout@chu-reims.fr

M. Guillaume PRADALIE, directeur des affaires médicales du GHAM : guillaume.pradalie@ch-troyes.fr

Mme Lorraine ROBIN : lorraine.robin@ch-troyes.fr

M. Vincent KINTDT, Directeur délégué du GHAM : vkindt@gham.fr

Pour plus de renseignement sur le dispositif ASTP, vous pouvez contacter l'ARS Grand Est, Direction de la Stratégie, Département Ressources Humaines en Santé : ars-grandest-rh-en-sante@ars.sante.fr